

LE QUOTIDIEN DE PARIS - 19 OCTOBRE 1993**Mitterrand : « Nos cultures ne sont pas à négocier »**

Le président François Mitterrand a réaffirmé samedi à Maurice, à l'ouverture du V^e Sommet francophone, la fermeté de la France face aux Etats-Unis dans les négociations du GATT ainsi que la détermination de Paris d'exclure le domaine culturel du champ de la discussion.

M. Mitterrand, qui s'adressait à ses 46 partenaires, chefs d'Etat ou de gouvernement de la communauté francophone, a également plaidé pour un renforcement de la démocratie en Afrique comme condition indispensable à son développement économique.

Il a par ailleurs souhaité qu'au-delà de leurs affinités linguistiques et culturelles les pays francophones mettent sur pied une sorte « d'entente francophone » à travers laquelle ils défendraient des positions communes sur la scène internationale.

Abordant la question du GATT, 48 heures après l'échec à Bruxelles de la négociation CEE-Etats-Unis, M. Mitterrand a demandé « la justice et l'égalité de traitement » et souligné qu'« il ne serait pas possible d'aboutir à un accord mondial qui comporterait des clauses léonines, non écrites mais réelles, à savoir que tel ou tel pays garderait le droit de s'abstraire de ses obligations et considérerait ses lois natio-

nales comme supérieures aux lois internationales ».

« Or, c'est le cas. A tout moment, le traité sera révoqué par l'initiative d'un seul (...). Cela est inacceptable. La justice et l'équité doivent l'emporter sur les simples rapports de forces », a-t-il assuré, faisant allusion, sans les nommer, aux Etats-Unis et à leur propre législation.

M. Mitterrand a invité les pays francophones à se montrer solidaires de la France dans ce bras de fer avec Washington en observant : « La France souhaite un accord général (...) mais elle ne veut pas s'engager sur une inégalité de traitement. Elle doit préserver ses intérêts, pas au-delà des vôtres, mais c'est un droit de demander que ses intérêts soient aussi protégés par vous. »

Vouloir défendre une civilisation

Le président français s'est ensuite lancé dans un plaidoyer vigoureux en faveur de la défense de l'identité culturelle française et européenne, réclamant une nouvelle fois « l'exception culturelle » dans la négociation du GATT, à savoir la non-prise en compte de ce dossier dans les discussions.

Sur ce point, la volonté française s'est jusqu'ici heurtée aux positions

américaines. « Il serait désastreux, a-t-il dit, d'aider à la généralisation d'un modèle culturel unique. »

« Ce que les régimes totalitaires n'ont finalement pas réussi à faire, les lois de l'argent, alliées aux forces des techniques, vont-elles y parvenir ? », a demandé M. Mitterrand, prévenant que « la France a décidé de ne pas accepter la proposition visant à inclure les activités culturelles dans le champ des négociations du GATT. »

« Le Canada a obtenu la clause d'exception culturelle (...). Pourquoi ce qui est permis ici serait interdit ailleurs. » Rejetant « un quelconque nationalisme culturel », il a dit vouloir « défendre une civilisation » dont sont « comptables » Français et francophones.

« Ce qui est en jeu, et donc en péril, dans la négociation en cours, c'est le droit de chaque pays à forger son imaginaire et à transmettre aux générations futures la représentation de sa propre identité. Une société qui abandonnerait les moyens de se défendre elle-même serait rapidement une société asservie », a ajouté M. Mitterrand.

« Il faut qu'ensemble nous préservions cet héritage et que nous disions partout que nos cultures ne sont pas à négocier », a observé M. Mitterrand après avoir évoqué les productions cinématographiques et audiovisuelles francophones.